

**Compte rendu du groupe de travail CHSCT du 20 janvier 2015**

**1-"densification" du Centre des Finances Publiques de Granville, rue Hérel**

La direction a communiqué en prévision de la réunion avec les OS des plans concernant les projets de nouvelle configuration des services . Toutefois, suite à la visite du DDFIP effectuée sur le site le 15/01/15, l'administration a remis en séance une nouvelle version tenant compte des observations/souhaits des agents.

<b>Les organisations syndicales ont posé des questions ou émis des propositions</b>	<b>Observations FO DGFIP</b>
Le positionnement des armoires du SIE	Les agents réalisent un travail/destruction des documents inutiles. Le nombre d'armoires devrait se réduire. Par ailleurs, les agents du SIE ont su positionner celles-ci dans leur actuel espace. Il convient là encore de leur faire confiance tout en répondant à leurs besoins sur l'espace (M <sup>2</sup> ...)
besoin de plans à échelle faisant apparaître le mobilier (bureaux, armoires)	Les projets de plans ont surtout servi au positionnement possible des différents services. Après l'avoir probalement définitivement arrêté, il évidemment nécessaire d'avoir des plans à échelle plus précis comme cela a pu être fourni dans d'autres projets (installation PRS, SIE & TP Saint Lô)
la prise en compte des restructurations programmées (création du pôle contrôle des revenus patrimoine impactant la FI, la suppression de l'emploi A+ au niveau du SIP assiette)	Connues lors du CTL du 8/01/15, <b>FO DGFIP</b> rappelle qu'elles s'appliquent pour le PCRP au 1er septembre 2016 . Pour la suppression du A+ au 1er septembre 2015. Il existe des règles statutaires qui protègent les agents s'ils ne rejoignent pas la mission (Confère CR FO CTL 08/01/15). De plus, au stade du projet nous n'avons pas de calendrier détaillé du projet de Granville, ni si la DGFIP lui accordera un budget spécifique conditionnant fortement sa réalisation
déplacer la salle de réunion dans la partie nord des bureaux de la trésorerie	Dans le projet, la salle de réunion est positionnée dans un espace aveugle (aucune fenêtre) et actuellement occupé par des armoires du SIE. Ainsi l'espace plus éclairé, les radiateurs profiteraient davantage aux agents.
Le déplacement du comptoir d'accueil généraliste au niveau du hall à l'emplacement des sièges du public usagers	<b>FO DGFIP</b> constate que le public ne déserte pas nos centres (bien au contraire), il faut donc garder une capacité d'accueil qui s'avère saturée selon les périodes, (déclaration revenus, sorties des avis). Cet argument a déjà été repris par le DDFIP qui invoque aussi le fait de rester dans une enveloppe budgétaire pour la faisabilité du projet.
La transformation du box du contrôleur accueil spécialisé Assiette en un local pour traiter le courrier.	C'est perdre un bureau de 13m <sup>2</sup> utilisé en permanence par le contrôleur recevant le public. Ce local vitré est accessible directement de la zone d'attente des usagers et facilite la gestion des flux.
Le fait que le bureau de 11,5 M <sup>2</sup> de l'adjoint A du SIP englobera 4 radiateurs	Le bureau fera un angle compte tenu des contraintes (fenêtres...). Un seul radiateur sur les 4 devrait être en fait ouvert. Ce qui est suffisant pour cet surface et donc sans ponction sur le circuit de chaleur pour le secteur recouvrement. Il existe aussi une autre possibilité qui pourrait être étudiée.
L'installation d'une porte entre le secteur d'assiette Granville et le recouvrement	Elle doit respecter les contraintes d'évacuation. S'agissant d'une dépense non prévue à l'origine du projet, une proposition peut être aussi faite au CHSCT.
avoir un local courrier spécifique	Lors des dépôts de déclaration de revenus, la salle de réunion est utilisée par les auxiliaires. Avoir un local dédié réduira d'autant l'espace de travail des agents pour une utilisation 1 à 2 heures/jour. Or, sur ce créneau de 8H30 à 9h30, un box peut être utilisé. Tous les services participeront au tri des plis.
le futur accueil du SIE ne serait pas assez confidentiel	Le guichet actuel d'accueil du SIE au 1er étage est également ouvert. Mais il est possible de recevoir en box fermé. C'est cette possibilité que les agents veulent garder. Mais le directeur semble croire qu'il n'y a pas d'accueil par les SIE

Le directeur précise qu'il y aura une caisse unique trésorerie-SIP. Concernant les horaires d'ouverture au public, le CTL du 29 janvier 2015 proposera des modifications pour le site Hérel qui concerneront pas la trésorerie pour l'instant. Mais ce sujet sera revu si le projet immobilier se réalise. Les horaires devront alors être harmonisés.

Pour l'accueil du SIE, le bureau de réception de la trésorerie situé sur le pallier du 1er étage pourra être utilisé également si besoin. Le directeur conclue qu'un protocole d'accueil pourra être mis en place sur le site (accueil généraliste/spécialisé, caissier titulaire/suppléant...) quant à la gestion des accueils (particuliers SIP RDC, paiement caisse RDC, professionnels collectivités, régisseurs, professionnels entreprises au 1er étage). Concernant le parking, son utilisation serait restreinte aux seuls agents sachant qu'il n'y aura pas de place réservée.

**FO** DGFIP a demandé si l'administration avait des informations quant au renouvellement de l'emploi BERKANI. Mr ROULET répond qu'il attend la réponse de la DGFIP. Mais le projet immobilier est établi avec le restaurant des Finances maintenu.

Certaines OS critiquent les zones de travail des agents du SIE et de la trésorerie qui leur semblent contraire aux conditions de travail (bruit...). Dans le cas du SIE, il s'agit d'un souhait des agents d'éviter tout cloisonnement. Car, il y a un réel collectif de travail. Par ailleurs, la répartition des bureaux et des armoires tout en tenant compte des métiers, sera laissée à l'appréciation des agents des SIE. Pour **FO** DGFIP, il convient là encore de faire confiance aux agents.

Revenant sur les projets de Maison de l'Etat, le directeur précise que le service FRANCE DOMAINE doit faire un état des lieux des potentialités éventuelles d'accueil et/ou de déménagement. Cela peut concerner autant les services de la DDFIP et les immeubles utilisés que ceux d'autres administrations. Dès lors, si la trésorerie de Granville n'intègre pas le site Hérel, une autre administration pourrait venir.

**FO** DGFIP a proposé une solution pour que les bureaux dédiés aux deux agent ICE soient plus adaptés pour leur en avoir parlé. Il s'agit d'intervenir avec les futurs box du projet (2x10m<sup>2</sup>) En effet, ils sont plus grand que les futurs bureaux ICE (2x9m<sup>2</sup>) alors qu'un box n'est pas utilisé en permanence. De plus, il est possible d'élargir ces bureaux dédiés alors à l'ICE pour qu'ils fassent 12m<sup>2</sup> (sans impacter l'accueil). **FO** DGFIP a proposé que le CHSCT cofinance cet élargissement pour neutraliser l'impact budgétaire. Enfin, cela permettrait de conserver le positionnement actuel des box du SIP et la circulation des flux de public. Car, dans le projet de l'administration, les files d'usagers vont se croiser au niveau de l'accueil et pour la réception en box. Cette situation entrainera forcément des difficultés !

Le directeur n'a pas fait montre d'un enthousiasme sans dire explicitement non. Mais, il a fait une réponse bien étrange en expliquant que cette proposition reviendrait à laisser un agent ICE avec 2 bureaux de 12m<sup>2</sup> ! Or, l'ICE de Granville a déjà eu une suppression d'emploi au 1er septembre 2015. Ensuite, notre proposition n'a pas eu de soutien de la part des autres OS plutôt silencieuses sur les conditions de travail des collègues de l'ICE. Mais **FO** DGFIP y reviendra car elle défendra les agents en ICE.

En conclusion, d'autres réunions auront sans doute lieu sur ce projet qui démarre. L'administration présentera les projets de plan aux agents de la trésorerie. Ceux ci viendront visiter le site rue hérel le 26/01/15 et la future localisation très probable de leurs services dans l'immeuble.

## **2-Aménagement de l'accueil du Centre Finances Publiques de Saint Lô**

La direction a proposé un nouvel agencement des bureaux suite aux observations des organisations syndicales. Ce plan rencontre l'approbation des OS. **FO** DGFIP avait proposé de déplacer une cloison au bénéfice d'un bureau avec 3 agents du SIE. Cette opération est également retenue. L'administration a présenté les différents postes budgétaires et sa proposition de prise en charge par la DDFIP et le CHSCT des dépenses non financées. **FO** DGFIP a soutenu le financement de la cloison par le CHSCT puisqu'il s'agit d'une proposition de notre part faisant suite à un rapport de visite du CHSCT.

## **3- Déménagement des services sociaux au Batiment B de la cité administrative de Saint Lô**

L'opération est prévue pour le 27/02/15. L'administration présente les plans ainsi que le budget. Les travaux prévoient notamment de l'isolation phonique. Des bureaux seront dédiés au médecin de prévention qui aura également un cabinet médical pour ses consultations. Il y aura également un bureau pour le délégué à l'action sociale et un bureau pour l'assistante sociale. Une salle d'attente est prévue.

**FO** DGFIP est favorable au projet et acte un cofinancement du budget entre le CHSCT et la DDFIP ainsi que les autres participants à la réunion.